



publié le 13/10/2012

Descriptif :

Le B2i change cette année ! vous pourrez le valider grâce à Obii

Les évolutions d'Internet et le développement des usages pédagogiques du numérique ont conduit à la rénovation des référentiels de compétences du B2i école et du B2i collège afin de mieux préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.

Les items ont été divisés en aptitudes, vous trouverez la nouvelle fiche de position ici : https://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/IMG/pdf/B2i_clge_feuille_pos_rentree_2012.pdf ↗

A partir de cette année, Obii remplace Gibii pour la validation du B2I. Les codes d'accès à cette nouvelle application seront distribués avant le 26 octobre par les professeurs principaux.

En attendant vous pouvez consulter le guide d'utilisation OBII ici : https://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/IMG/pdf/eleve_guide.pdf ↗.

Les élèves qui ont obtenu le B2I avec GIBII auront sur leur interface la médaille des vainqueurs même s'ils ne remplissent pas les conditions pour l'avoir avec le nouveau référentiel.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.